



REGLEMENT ET RESERVATION DU CAMION FRIGORIFIQUE

Article 1 : La demande de location du camion frigorifique sera faite auprès de Madame Salyma BOUSSION au service social de la Communauté de communes du Pays Bilurien situé au 3 rue du Collège à Bouloire.

Article 2 : La fiche de réservation du camion frigorifique ci-dessous sera dûment complétée et signée par le demandeur et le loueur.

Article 3 : Le ou les conducteurs du camion frigorifique devront présenter leur permis de conduire et s'engager à respecter le Code de la route pour se voir remettre les clés du véhicule.

Article 4 : Le règlement de la location du camion frigorifique se fera à l'ordre du TRESOR PUBLIC sur délivrance d'un titre de recettes par la Communauté de communes selon les tarifs joints à la présente. La distance parcourue avec le camion frigorifique devra apparaître en bas du document par le relevé du kilométrage au départ et au retour du véhicule.

Article 5 : Le renouvellement en carburant se fera sur remise d'un bon de commande établi par la communauté de communes et uniquement par ce biais.

Article 6 : Il est interdit de transporter des marchandises autres qu'alimentaires.

Article 7 : Le camion frigorifique ne peut être utilisé que par les associations et les collectivités publiques ayant leur siège sur le territoire de la Communauté de communes.

Article 8 : Le camion devra être ramené le jour et au lieu fixés lors de la réservation, en concertation avec Madame Salyma BOUSSION.

Article 9 : Toute panne ou dégradation devra être signalée, dans les plus brefs délais, à Madame Salyma BOUSSION au service social de la Communauté de communes.

Article 10 : Le camion frigorifique devra être restitué propre et à l'état initial.

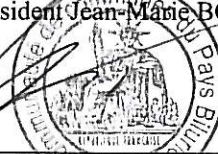
Je soussigné, Madame, Monsieur.....
demeurant
représentant.....
pouvant être contacté au

- après avoir pris connaissance du règlement ci dessus, l'approuve sans réserve et m'engage à m'y conformer.
- demande la réservation du camion frigorifique de la Communauté de Communes du Pays Bilurien immatriculé 5749 WE 72 Poids total à charge 3.5 T du.....au.....
- indique les noms des conducteurs titulaires du permis adéquat, utilisateurs potentiels du camion frigorifique :
.....
.....
.....
- ramènera le camion frigorifique le.....à.....

Fait le.....en deux exemplaires remis à chaque partie

Le demandeur,

Pour la Communauté de Communes,
Le Président Jean-Marc BOUCHE



Signature de l'utilisateur

Kilométrage au départ :
Kilométrage au retour :
Distance parcourue :

Service Social de la Communauté de communes du Pays Bilurien

3 rue du Collège - 72440 BOULOIRE

Tél. 02 43 35 55 34 - Fax 02 43 35 55 34 - e-mail ccpb.servicesocial@wanadoo.fr